

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 106 (1970)

Heft: 33

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

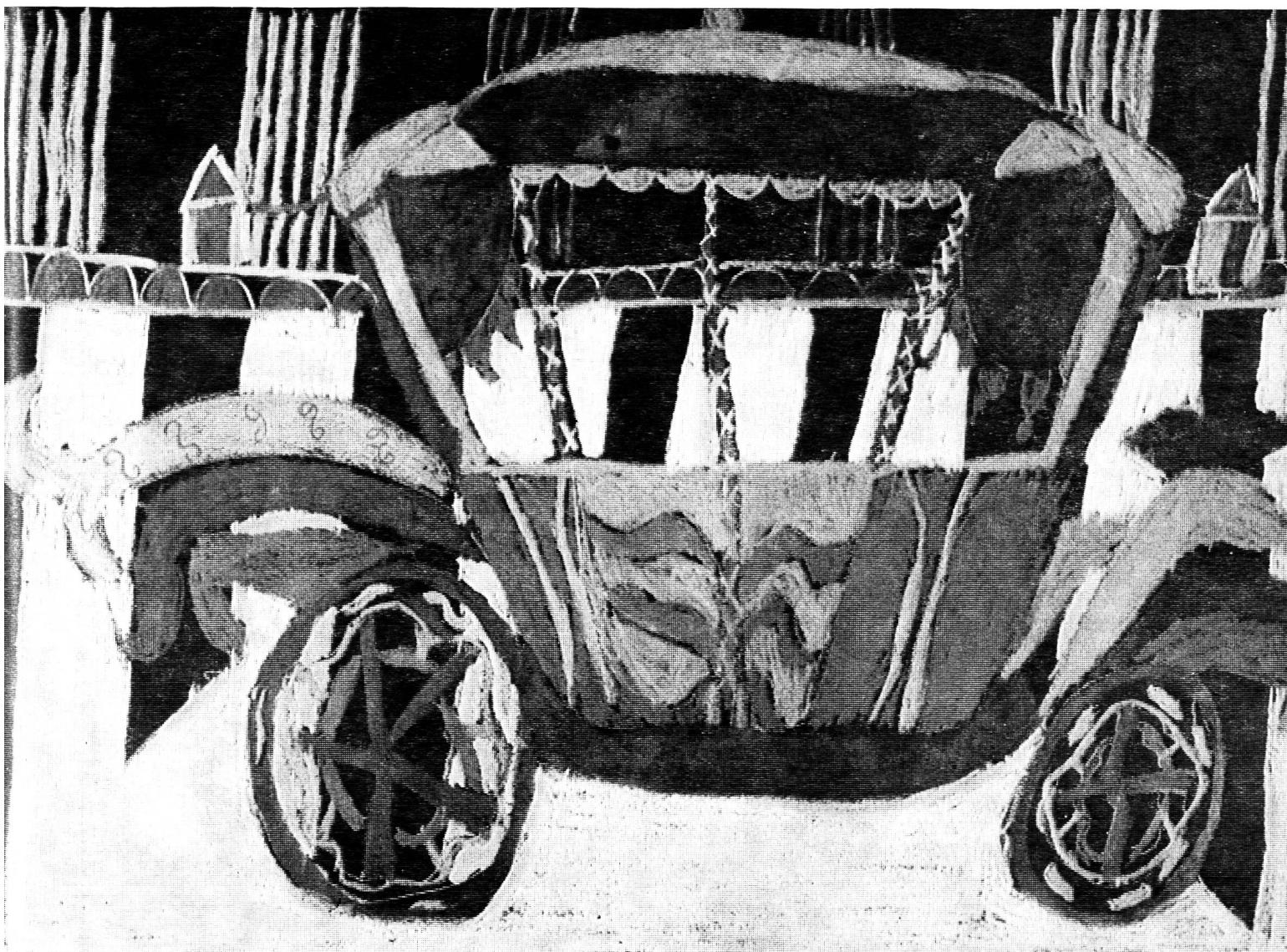
Download PDF: 02.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

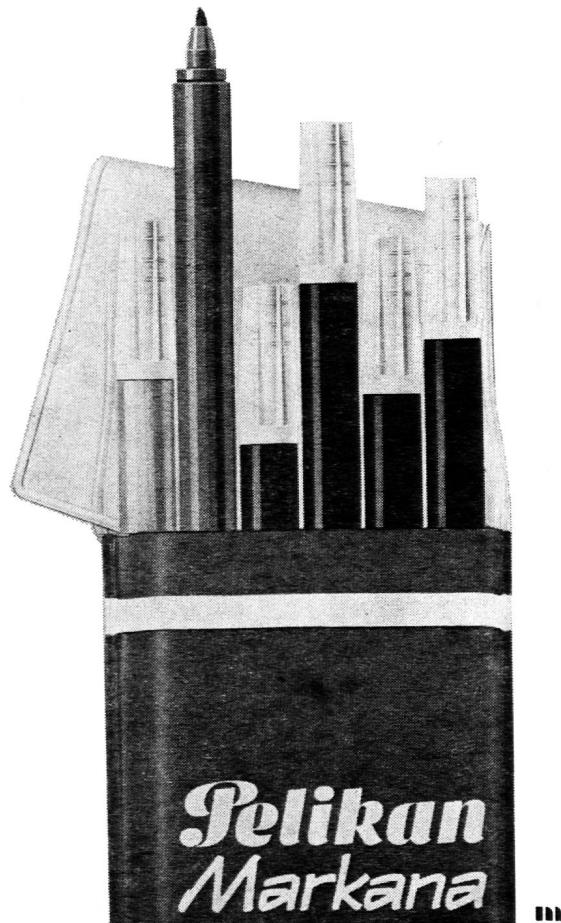
et bulletin corporatif



le nouveau crayon à pointe fibre de Pelikan, est idéal pour apprendre à écrire, pour dessiner et pour colorier

Markana 30

- Il écrit immédiatement
- Il est toujours propre, grâce à son capuchon de sécurité
- Sa réserve de couleur est particulièrement grande
- Ses couleurs sont lumineuses; elles ne barbouillent pas
- Il est vendu à l'unité ou en étuis de 6 ou de 10 couleurs assorties



Demandez la brochure instructive no 99/127/69 avec de nombreux exemples d'application du stylo fibre dans l'école.

Günther Wagner AG
Pelikan-Werk, 8038 Zurich

OU ORGANISER VOS CAMPS DE SKI?



AUX CROSETS !

s/Val d'ILLIEZ — alt. 1700 m. 15 installations mécaniques

Chalets de vacances équipés avec confort, de 70 et 80 places

Prix réclame : janvier et mars

Renseignements :

REY-BELLET Adrien
1873 VAL d'ILLIEZ/Valais
Téléphone (025) 8 32 02/8 31 49



comité central

A propos de participation

Les mots de participation, de cogestion sont à la mode. Dans l'industrie, mais aussi dans les services publics.

Personne, cependant, n'est parfaitement au clair sur la question. Le problème est extrêmement complexe, il touche aux structures mêmes de notre société occidentale, et provoque des réactions épidermiques, de méfiance chez les salariés qui ont peur de lâcher la proie pour l'ombre, de réticence chez les employeurs et les détenteurs des moyens de production en général, ceux-ci craignant de perdre une partie de leur puissance.

Il se pose également de manière aiguë aux associations professionnelles d'enseignants. Celles-ci ont manifesté clairement leur volonté de participer en tant que partenaire à part entière à la gestion de cette vaste entreprise qu'est l'école publique. Cette revendication légitime est loin d'être encore pleinement acceptée, ni même comprise dans certains milieux, et ce n'est pas étonnant. Il s'agit là d'une réforme fondamentale des méthodes de direction de l'entreprise que peu de responsables sont prêts à admettre.

Le chemin sera encore relativement long jusqu'à l'aboutissement.

Pour mieux mettre en relief les difficultés qui nous attendent et pour éclairer un peu le débat, il me paraît utile de livrer à votre réflexion les quelques citations suivantes.

Elles sont tirées d'un article de J. P. Fioux, paru il y a quelque temps dans l'hebdomadaire *Coopération*. Il s'agit en fait du compte rendu d'un livre de M. Maurice Combe, intitulé « L'Alibi ou Vingt Ans d'un Comité d'Entreprise ».

L'auteur nous fait toucher du doigt la réalité du monde industriel. Une fois le livre refermé, le lecteur ne peut plus ignorer la nature implacable des rapports de force entre directions et salariés. Ces rapports de force se manifestent le plus clairement dans la demande d'accès aux responsabilités et de partage des résultats formulée par les délégués et dans les réponses qui y sont apportées par la direction.

Qu'est-ce qu'un comité d'entreprise ?

Le comité central d'entreprise est la réunion des délégués du personnel et des membres de la direction. Le directeur général de la société assume la présidence de la réunion. Le groupe des délégués du personnel vient des différents établissements de la société ; il reflète à peu près la texture syndicale de l'entreprise et les diverses catégories socio-professionnelles. Il y a trois sessions par an, chaque session s'étalant sur deux jours, ce qui représente environ huit heures de débats.

L'acceptation du procès-verbal de la séance fait l'objet de longues discussions et le texte définitif n'est mis au point qu'après de longs délais et va-et-vient. Ce qui montre bien l'exigence concurrente des deux parties de pouvoir retrouver ce qu'elle a voulu dire ou cru entendre, de vérifier que l'on n'a pas trahi sa pensée.

Les avatars d'une collaboration impossible ?

Sur cet horizon posé au début du livre, se détachent les avatars d'une collaboration impossible entre les deux partenaires. D'un côté la volonté de remplir totalement le rôle que la loi accorde au comité central d'entreprise, d'être informé et de connaître davantage les mécanismes économiques et financiers de leur entreprise, est présente chez les délégués, dans la perspective d'une association de plus

en plus large à la gestion. De l'autre, les réponses patronales traduisent une volonté qui met en évidence le désir réel de décider seul, de ne connaître aucune entrave, de ne pas ouvrir la porte à ce qui pourrait constituer une remise en cause du pouvoir de décision patronal traditionnel. L'auteur, au cas où nous douterions encore, pense nous fournir un certain nombre d'exemples de cette mauvaise foi et tout d'abord au niveau de la consultation.

La consultation

La loi française accorde aux délégués le droit d'être consultés pour toute décision « intéressant l'organisation, la gestion, la marche générale de l'entreprise ». Que voyons-nous ? Ou bien la consultation a lieu avant la décision officielle et les délégués n'ont aucun élément d'information pour émettre un avis valable. Concernant notamment le « projet de modification générale de l'organisation de la société », ces délégués, devant la complexité de la question posée et l'incidence économique et financière de l'opération provoquée, demanderont un délai de dix jours de réflexion, après quoi ils émettront un avis. Le président de la société refusa le délai car il lui fallait une réponse immédiate pour des raisons techniques et financières.

Il accompagnait son refus de la façon suivante : « Le président rappelle que si c'est un droit pour les délégués d'être consultés, il n'y a pas de devoir de leur part à exprimer une opinion. » Ceux à qui l'on refuse un minimum de délai de réflexion ne peuvent que se taire ou approuver. Et c'est bien là ce qu'il convient d'appeler une consultation de pure forme.

L'information

Les délégués veulent *savoir* pour *agir*. Pour les informations, générales et techniques, la direction donne d'abondantes précisions. Il y a de longs exposés sur les visites et les grandes réalisations de la société. Les délégués ne dédaignent pas ces informations, elles leur sont utiles. Mais ils ne sont pas dupes du désir de la direction de se justifier auprès d'eux, de faire de l'autosatisfaction, de les impressionner par la masse d'informations.

En ce qui concerne les informations sur la situation industrielle et commerciale, la direction publiait des tableaux rendant compte de cette situation. Mais ils étaient d'une utilisation si difficile que ceux-ci durent mener une longue lutte pour obtenir des graphiques qui marquent une évolution et permettent d'établir un bulletin de santé de l'entreprise. Cette information est-elle au moins objective ? Pour répondre à cette question, il suffit de se référer au parallèle que l'auteur, à quelques jours d'intervalle, établit entre les déclarations de la direction selon qu'elle s'adresse aux délégués ou à l'assemblée des actionnaires. Il s'agit moins pour elle d'informer que de mettre en condition. Une autre constatation s'impose également : plus la question est importante, plus l'information est dénuée de valeur et reste vague ou incomplète.

La participation aux résultats

Pour les délégués, cette participation devait s'exprimer d'abord dans les salaires puis dans les primes, enfin dans la réduction de la durée du travail. Pour eux la productivité doit se traduire non seulement en gain d'argent mais en gain de temps. Les délégués travaillaient non seulement pour les augmentations de salaire mais aussi pour établir

des bases solides et contrôlables de référence qui assurerait une progression prévisible et calculée de ces mêmes salaires.

En réponse à cet effort de rationalisation des délégués, la direction se maintient dans une position fluctuante et vague. En tout cas, à aucun moment il ne se dégage une politique cohérente des salaires. Il semble bien que cette incohérence ne tienne pas à une impossibilité de la direction d'établir des normes rigoureuses de calcul, mais bien plutôt au désir de conserver une marge de manœuvre.

L'analyse menée par l'auteur à propos de la prime annuelle montre que celle-ci, au lieu d'être un droit reconnu à celui qui produit n'est plus qu'une « récompense concédée au serviteur ponctuel et conscientieux ». Pour la réduction de la durée du travail, les délégués furent confrontés au chantage suivant : ou bien réduction du temps de travail et salaires bas ou bien un salaire décent au prix d'un grand nombre d'heures de travail.

A travers ce livre, nous avons ainsi un aperçu de l'accueil fait à la revendication par la direction de cette usine : chantage, fin de non-recevoir, en ne retenant pas les questions à l'ordre du jour des séances du comité, modification de ces questions sans consultation, réponse dilatoire, évasive ou enfin refus pur et simple parce que le problème dépasse le cadre de l'entreprise, parce que c'est impossible ou même encore sans justification aucune.

Deux attitudes

L'action revendicative des délégués porte sur une exigence de sécurité en cherchant à se garantir contre tout arbitraire. Elle s'attache aussi à défendre la dignité du travailleur en luttant contre toute situation de dépendance, en appelant un droit ce que l'on voudrait considérer comme un avantage octroyé. Leur action est aussi sous-entendue par le sens de la solidarité. Les délégués refusent les régimes de faveur qui entretiennent les divisions. Ils n'acceptent pas les solutions individuelles ou particulières mais demandent une solution collective des problèmes posés. Ils sont aussi animés d'un esprit de progrès sur le plan social comme sur le plan économique. Mais surtout, bien que l'expression soit un peu galvaudée, ils ont le souci de l'homme. « Tout un ensemble de faits exige — et nous-mêmes demandons — que les problèmes intéressant l'entreprise soient replacés dans une nouvelle perspective, qu'ils soient repensés dans une nouvelle perspective sociale, c'est-à-dire en fonction de l'homme, par l'homme et pour l'homme. »

On assiste ainsi chez les délégués à la découverte lente-ment mûrie ou parfois brutale comme à l'occasion d'un licenciement collectif, des « titres de possession » qu'un travailleur a sur l'entreprise qui l'emploie et qu'il tient de son travail lui-même, en tant que producteur. Mais ce que les délégués souhaitent, n'est pas un simple transfert de propriété du patron au salarié. « Ce qui est envisagé n'est pas une possession privée du type de celle que l'on conteste. Mais c'est à la société, à la nation qu'on pense pour assumer, au nom des travailleurs et avec eux, la propriété d'une entreprise industrielle d'intérêt majeur qui doit prendre place avec discipline dans l'économie du pays. »

L'antagonisme

Ainsi, à l'action constructive des délégués (auxquels la direction a rendu hommage quand il a fallu remettre la production sur les rails, à la sortie de la guerre) répond l'attitude négative de la direction. A une volonté de progrès social répond l'immobilisme dès que l'on touche à l'essentiel. Si les délégués abordent le problème du pouvoir, on retrouve

le réflexe de la classe dirigeante. S'il s'agit de la libre disposition des biens, on retrouve le réflexe de classe possédante. Sur ce fond d'immobilisme, l'attitude patronale évolue subtilement avec plus de rigueur quant au fond, plus de souplesse quant à la forme. Au désir des délégués d'enviser les problèmes dans un ensemble pour une meilleure compréhension, partant pour une résolution optimale, la direction répond par une politique de fragmentation, de morcellement. A force de dissocier les questions les unes des autres, il se trouve que le champ d'action du comité central d'entreprise diminue comme une peau de chagrin. A la division des problèmes, s'ajoute le désir plus ou moins caché de diviser les hommes. La direction redoute une pensée organisée et cohérente qui serait l'expression d'une collectivité, donc une pensée plus forte et plus dangereuse. C'est une illustration du vieil adage « diviser pour régner ». Contraindre les délégués à se battre sans cesse pour la satisfaction des besoins élémentaires, n'est-ce pas là aussi une volonté de décourager l'expression de besoins plus fondamentaux ? Réduire la revendication à ce que l'on voudrait qu'elle soit, c'est-à-dire la manifestation d'un mécontentement épidermique particulier, n'est-ce pas vouloir nier qu'elle est peut-être, même exprimée maladroitement, « une contestation de l'ensemble » qui pourrait remettre en cause un système économique et ceux qui l'orientent à leur gré ?

Certes l'antagonisme patronat-salarié a peut-être pris une forme plus virulente dans cette grande entreprise française. Mais devons-nous pour autant faire semblant de croire que cette histoire de vingt années n'est qu'un accident malheureux dans notre univers industriel d'aujourd'hui, que cet antagonisme n'existe pas ? Pouvons-nous penser que ce qui peut être vrai dans la situation française ne concerne pas la Suisse ? Ces questions restent ouvertes. A chacun d'y répondre.

Sans vouloir tirer un parallèle absolue entre la situation particulière du monde industriel et la nôtre, on peut toutefois raisonnablement se demander si nous n'avons pas nous aussi, enseignants, quelque leçon à tirer de ces éléments soumis à notre réflexion.

Jean John.

GRÄCHEN, SAAS GRUND ET ALMAGELL, TÄSCH RANDA

ainsi que dans les Grisons, dans la Suisse centrale et dans l'Oberland bernois vous trouverez bon accueil pour vos

**Classes de ski
classes en plein air*
champs d'été**

(*Nous vous en soumettons des offres spéciales)
Demandez les listes des périodes libres de la saison vous intéressant auprès de la preneuse à bail et la loueuse des homes :



Centrale pour maisons de vacances
Postfach 41, 4000 Basel
Tél. (061) 42 66 40

Par suite de décès du titulaire le chœur d'hommes l'Echo des campagnes d'Ecublens cherche un

DIRECTEUR

Faire offres au président, M. Jean Ménétréy, ch des Saugettes 1, 1024 Ecublens Tél. (privé) - (021) 34 15 34, (bureau) - (021) 89 07 72 int. 36.

vaud

Toute correspondance concernant le Bulletin vaudois doit être adressée pour le samedi soir (12 jours avant la parution) à Leresche André-Georges, 16, rue du Signal, 1337 Vallorbe, téléphone (021) 83 10 99.

Un nouveau secrétaire central

Réunis en assemblée extraordinaire, le mercredi 7.X.70, à Lausanne, les délégués de la SPV ont procédé à la nomination du secrétaire central, en remplacement de M. André Rochat, démissionnaire. Nos délégués n'avaient cette fois que l'embarras du choix, puisque 10 candidatures valables, dont 4 hors du corps enseignant, étaient parvenues au CC dans les délais fixés.

C'est M. Paul Nicod qui a été nommé par l'Assemblée. Le CC tient à féliciter son président de sa belle élection et à le remercier pour tout ce qu'il a fait au sein de la SPV, et pour tout ce qu'il continuera d'accomplir en tant que secrétaire central. Notre nouveau secrétaire entrera en fonction dès que possible. Nous lui souhaitons d'ores et déjà beaucoup de satisfaction dans ses nouvelles fonctions.

A.-G. L.

In memoriam :

Albert Meylan

Nous serions bien ingrats ou négligents si nous ne relevions ici les qualités d'homme et de pédagogue de ce distingué collègue qui nous a quittés au début de l'été.

Fils authentique de la Vallée de Joux, Albert Meylan avait à un haut point les dispositions de cœur et de caractère des habitants de la grande Combe vaudoise : précision, régularité, amour du travail bien fait, finesse d'esprit et de jugement. Il fait bon être, soit l'élève, soit le collègue de telles personnes.

Né en 1881 au Brassus où son père était voiturier — c'était avant la construction du chemin de fer régional — A. Meylan fréquenta le Collège secondaire communal du Chenit puis durant trois ans l'Ecole normale qui se trouvait encore à la Cité. Breveté en 1900, il enseigna à Provence puis, pour sa préparation à l'enseignement primaire supérieur, passa l'année 1904 à Dresde, séjour au cours duquel il travailla non seulement la langue de Goethe mais aussi la musique.

En 1902, une classe primaire supérieure s'était ouverte à Lucens (c'est, sauf erreur, la plus ancienne du canton). Albert Meylan la dirigea de 1905 à 1919 puis enseigna à Pully jusqu'en 1941 où il prit sa retraite.

Mettant ses aptitudes musicales au service de la société, notre collègue dirigea à Lucens l'harmonie l'Abeille, puis à Pully l'Orchestre et le Chœur d'hommes. Paroissien dévoué, il fit longtemps partie du Conseil de paroisse de Pully dont il fut le vice-président.

Groupés en association, les anciens élèves d'Albert Meylan ont, à diverses reprises, fêté et fleuri le maître qui les avait marqués de sa riche personnalité.

Notre collègue eut le privilège de voir ses deux enfants faire carrière dans l'enseignement : son fils Pierre, musicien et ancien professeur à l'Ecole de commerce ; sa fille Suzanne, institutrice retraitée de La Tour-de-Peilz, longtemps déléguée SPV de sa section de Vevey.

Nous garderons le souvenir d'Albert Meylan : il a hautement honoré notre profession.

Paul Burnet

AVMG

1) Cours de hockey sur glace

Patinoire du Vélodrome les dimanches matin 1er et 8 novembre de 8 h. à 10 h. Prendre 1 canne et un puck. (Si possible jambières et gants.) En cas de temps incertain, J.-P. Paquier renseignera dès 7 h. au (021) 28 49 78.

Renseignements et inscriptions auprès de G. Rochat, Bex, jusqu'au 28 octobre, dernier délai.

2) Patinage artistique

Patinoire de Montchoisi les dimanches soir 15, 22, et 29 novembre de 20 h. à 22 h.

Renseignements et inscription obligatoire jusqu'au 9 novembre auprès de notre chef de cours A. Schlageter, av. Solange 6, Lausanne.

3) Patinage avec une classe

Patinoire de Morges, mercredi 11 novembre 1970, à 14 h.

Leçon-démonstration pour commencer avec une classe et travail pratique ensuite avec les participants. (Patins d'artistique non obligatoires.)

Renseignements et inscription obligatoire jusqu'au 7 novembre dernier délai auprès de L. Diserens, av. de Lausanne, 1110 Morges.

4) Tournoi de hockey sur glace

Patinoire de Morges, mercredi 18 novembre 1970, à 14 h.

Sur 1/3 de patinoire, équipes de 4 joueurs plus 1 gardien. Se munir si possible de jambières et de gants. Chaque équipe est responsable de l'équipement de son gardien. (Les tirs « lever » seront interdits.) Un challenge sera mis en compétition dès cette année.

Renseignements et inscription obligatoire jusqu'au 12 novembre dernier délai, auprès de R. Fehlbaum, Chanel 9, 1110 Morges.

5) Cours de danse (danses folkloriques et de salon)

Ce cours de danse bisannuel, organisé sous les auspices de l'AVMG, aura lieu, dans les salons De Roy, rue Caroline 7 bis, à Lausanne, les mercredis 4, 11, 18, 25 novembre et 2 décembre, de 14 h. 30 à 16 h. 30.

De 14 h. 30 à 16 heures, M. de Roy, professeur, qui suit chaque année les cours professionnels de la Fédération française des maîtres de danse à Paris, vous initiera aux mouvements gracieux et souples du rythme *beat*, aux balancements du *jerk*, aux figures harmonieuses du *cha-cha-cha*, aux pas frénétiques de la *batucada* (samba évoluée) et aux danses traditionnelles, telles que *charleston*, *blues* et *tango*.

De 16 heures à 16 h. 30, les participants apprendront, en toute décontraction, une danse de groupe, directement applicable dans la leçon de gymnastique et présentée par l'un des leurs.

On ne peut rêver plus agréable cure de rajeunissement ! Croyez-le, Messieurs, qui êtes toujours si peu nombreux...

Coût du cours : Fr. 38.—.

Inscription auprès de J.-P. Paquier, Villardiez 18, 1009 Pully, ou au (021) 28 49 78.

N.B. : Les participants, qui désirent présenter une danse de groupe, font parvenir à la même adresse la description de la danse, à fin de polycopie (gratuite !). Une indemnité leur sera versée en plus d'une reconnaissance éternelle !

Le chef technique d'hiver :

D. Jan

Cours d'espéranto

Un cours pour débutants s'ouvrira le lundi 2 novembre

genève

Tout article, tout communiqué concernant la rubrique genevoise doit être adressé au correspondant: Gilbert Meuwly, 39, Vidallet, 1202 Genève

Un spectacle à ne pas manquer

N'êtes-vous pas encore allés à Vernier pour voir le magnifique spectacle monté par l'Echo à l'occasion de son 50e anniversaire ? La presse quotidienne en a abondamment vanté les mérites. Pour la première fois à Genève une troupe présente « L'Opéra de Quat'Sous » de Bertolt Brecht, dans une mise en scène de René Habib et brillamment emmenés par nos collègues Claude Goy et Albert Morard, dont le talent n'est plus à vanter, 50 acteurs, musiciens et choristes ont réussi une création éblouissante.

Si vous n'avez pas encore assisté à cette représentation, profitez des dernières occasions les 4, 6 et 7 novembre prochains.

Assemblée administrative annuelle

C'est le jeudi 15 octobre, à l'aula de l'Ecole de commerce, que s'est tenue l'assemblée administrative annuelle de la SPG.

Nous ne voulons ici que donner les grandes lignes d'une assemblée qui s'est déroulée dans une excellente atmosphère. 235 membres s'étaient déplacés pour entendre différents rapports sur l'exercice écoulé. Plusieurs personnalités nous ont honorés de leur présence : M. Jean John, président de la SPR, M. Leresche, représentant la SPV, M. Moser, président du Cartel, M. Della Santa, président de l'Union des enseignants secondaires genevois, M. Emile Blanc, du centre d'information pédagogique, M. Thioly, président de l'Association des suppléants (AMSEP), Mme Deslarse, représentante de l'AMCO (cycle d'orientation).

Le volumineux rapport d'activité présenté par Rodolphe Grob, président, n'a pas soulevé de discussions. Il a permis à chacun de juger de la somme de problèmes auxquels le comité a été confronté. Le phénomène du manque de participation aux assemblées a été une nouvelle fois évoqué. Il faut que chacun se convainque que la SPG ne sera efficace qu'avec l'appui de tous ses membres.

La principale tâche des membres était d'élire un nouveau comité de 15 membres. Ont été élus :

Jacques Barbey, Georgette Bigogno, Arlette Boget, Paul Dunner, Madeleine Golay, Rodolphe Grob, Myriam Guarnera, José Jœcklé, Jean-Pierre Larderaz, Paul Matthieu, Jean Mermoud, Christiane Momo, Liliane Palandella, Josiane Stranieri, Louis Vaney.

1970 à 20 h. 30, à la Maison du Peuple, place Chauderon, Lausanne, (salle 12).

Pour renseignements complémentaires, s'adresser à : L. Dovat, 6, chemin des Côtes, 1020 Renens, tél. 24 82 65.

Enseignement du calcul

Première, deuxième et troisième années.

Permanence le vendredi 13 novembre 1970, de 16 h. 45 à 18 heures, au Collège de Beaulieu à Lausanne.

Les membres de ce nouveau comité ont ensuite choisi leur président en la personne de M. Rodolphe Grob qui entame donc sa deuxième année de présidence. Les deux vice-présidentes seront Mme Josiane Stranieri et Mlle Christiane Momo. Constatons aussi que 8 membres du comité sont nouveaux. A tous ces néophytes nous souhaitons bon courage et plein succès.

Nous avons aussi eu le plaisir d'admettre dans notre association 35 nouveaux membres, pour la plupart nouveaux brevetés.

Par contre nous avons dû procéder à la radiation de trois membres qui n'ont pas payé leurs cotisations depuis 2 ans et qui ne donnent aucun signe de vie.

L'assemblée a encore nommé membres honoraires cinq personnes qui ont pris leur retraite en juin. Il s'agit de Mlle Simone Challet, Mlle Lily Fontana, Mme Nelly Frommel, Mlle Mathilde Géroudet, Mme Lucienne Mermoud.

Une channe fut remise à chacun de ses membres à qui nous souhaitons une heureuse et longue retraite.

Enfin, sur proposition de Mme Blanchet, l'assemblée nomma, par acclamation, M. Paul Géroudet, ornithologue mondialement connu, membre d'honneur de notre association.

Et c'est autour d'une table bien garnie que membres du comité, membres honoraires, invités et quelques trop rares membres actifs terminèrent cette journée.

G. M.

Importante organisation de séjours d'études à l'étranger recherche pour la Suisse

un correspondant

membre de l'enseignement.

O.S.F.B., 43, rue de Provence, Paris 9e

Tél. : 744-63-49.

neuchâtel

Bulletinier : Georges Bobillier, Jeanneret 39a, 2400 Le Locle, téléphone (039) 5 32 29.

Prix pédagogique

Nous rappelons à tous les collègues, ainsi qu'aux comités de sections que les propositions pour le prix pédagogique 1971 sont à adresser au président SPN, Claude Zweicker, chemin de Montsoufflet, 2072 Saint-Blaise, jusqu'au 30 novembre 1970.

RECTIFICATION

Dans le dernier compte rendu du Comité central (Educateur N° 29), une erreur d'interprétation dont le bulletinier soussigné porte la responsabilité a été commise.

Dans le paragraphe ayant trait aux cotisations, les trois points du plan du Comité central, présenté par son président, en vue d'absorber l'augmentation de la cotisation VPOD sont les suivants :

1. Compression de certaines dépenses et subventions.
2. Pourparlers avec la VPOD, puis la SPR en vue d'une péréquation plus équitable.
3. Indexation automatique des cotisations en fonction de l'indice de calcul des traitements.

La charge supplémentaire de l'ordre de Fr. 12.— à 15.— pourrait ainsi être couverte par l'indexation.

Il va de soi que l'assemblée des délégués aura à débattre de toutes les propositions sur cet objet qui auront été déposées en temps voulu (20 octobre).

GB

Cartel VPOD

Dans leur dernière séance, les délégués au Cartel ont eu la satisfaction d'enregistrer cette déclaration formelle du Conseil d'Etat :

« Dorénavant, le Cartel n'aura plus à intervenir pour réclamer le rajustement des traitements en relation avec les variations de l'indice du coût de la vie. Désormais, l'adaptation se fera d'office au fur et à mesure des fluctuations. »

Il a été décidé, en outre, d'entreprendre incessamment la préparation d'une campagne pour la revalorisation des traitements.

Ensuite, les délégués ont été priés de donner des nouvelles succinctes de leur section. En voici quelques échos :

- *Perreux* : Ce groupement compte 60 % de l'effectif du personnel qui se rattachent à la VPOD (135).
- *Les secondaires* travaillent à l'amélioration de leur statut et reconiscent la structure de leurs groupements.
- *Les primaires* sont fort préoccupés de questions pédagogiques : recyclage, réforme de l'enseignement, refonte des programmes, école romande. La Société pédagogique romande a été heureuse d'accueillir en son sein, cette année, les Fribourgeois et les Valaisans qui s'étaient tenus à l'écart jusqu'ici. Ainsi la SPR réunit toutes les Sociétés pédagogiques de langue française. Bravo !
- *Les cantonniers* ont fêté cette année le 40^e anniversaire de la fondation de leur section. Ils ont le plaisir d'avoir 97% d'affiliés au syndicat. Félicitations.

— Quant à l'*Administration cantonale*, elle vit essentiellement d'espoir. Né cette année, le groupe VPOD doit fournir de gros efforts d'ordre psychologique pour son recrutement.

Université populaire neuchâteloise

Programme d'hiver 1970-71

Neuchâtel : 9 cours

MATHÉMATIQUES	Algèbre - trigonométrie - calcul vectoriel. Professeur : M. Marcel Arnoux
PHYSIQUE	Mécanique du point matériel Professeur : M. Jean-Pierre Ketterer
CHIMIE	Classification périodique-introduction théorique et étude pratique Professeur : M. Serge Mosset
ANGLAIS	Laboratoire de langue, littérature et conversation Professeurs : M. et M ^{me} Richard Wilson
PHILOSOPHIE	L'homme et le mal Professeur : M. Eric Merlotti
CIVILISATION ROMAINE	Professeur : M. Aurèle Cattin
ÉCONOMIE POLITIQUE	Professeur : M. Eric Du Bois
LITTÉRATURE	Introduction à la lecture de la poésie actuelle Professeur : M. Pierre Chappuis
ÉDUCATION	Les relations parents-enfants Conférenciers : M ^{me} Veillard-Cybulskia, M. Charles Légeret, M ^{me} Axelle Adhémar, M. Maurice Veillard
	Renseignements et inscriptions : Bibliothèque de la ville, librairies Reymond, Delachaux, Berberat, Payot et UPN, case postale 62, 2034 Peseux. Tél. 8 51 51 interne 20
	Val-de-Travers : 4 cours
MATHÉMATIQUES	Fleurier Information sur l'enseignement actuel des mathématiques Professeur : M ^{me} Michèle Barbezat
HISTOIRE	Fleurier Aspects de l'histoire neuchâteloise Professeur : M. Eric-André Klauser
MYCOLOGIE	Couvet Professeur : M. Jean Keller

SOCIOLOGIE

Couvet
Les problèmes relatifs au planning familial
Professeur : Dr Raphaël de Kalbermatten

Renseignements et inscriptions : M. Jean-Louis Brunner, Temple 38, 2114 Fleurier, Tél. 9 15 85. Librairie Vaucher à Fleurier et Pharmacie Bourquin à Couvet.

La Chaux-de-Fonds : 8 cours

PHILOSOPHIE

De Hegel à la philosophie d'aujourd'hui
Professeur : M. Eric Merlotti

MATHÉMATIQUES

Algèbre - trigonométrie - règle à calcul, mathématiques élémentaires
Professeur : M. Freddy Zésiger

PHYSIQUE

La matière
Professeur : M. Jean-Pierre Huther

BIOLOGIE

Notions de cycles et de rythmes biologiques
Professeur : M. Freddy Zésiger

ASTROLOGIE

La vraie et la fausse astrologie
Professeur : M. Georges Aramis

HISTOIRE DE L'HOMME

L'homme et son destin
Professeur : M. Carlo Spitznagel

ETHNOGRAPHIE

Art océanien
Professeur : M. Jean Gabus (1 séance, le 30 octobre)

LITTÉRATURE

La littérature et l'homme d'aujourd'hui
Professeur : M. Edgar Tripet

Inscriptions et renseignements : Librairies La Cité du Livre, Wille, Métropole, Bibliothèque de la ville et UPN case postale 77, 2301 La Chaux-de-Fonds ou tél. 3 48 75.

Le Locle: 6 cours

MATHÉMATIQUES Initiation à la mathématique moderne
Professeur : M. Henri Robert

ART ET LITTÉRATURE Itinéraire littéraire et artistique à travers la Belgique
Professeur : M. Francis Dindeleux

BIOLOGIE Ecologie - L'homme et la nature
Professeur : M. Jean Pantillon

INTRODUCTION A LA PHILOSOPHIE Les grands courants de la philosophie européenne
Professeur : M. André Chédel

BOTANIQUE Initiation à la connaissance des arbres
Professeur : M. Jean Duvanel

ETHNOGRAPHIE Art océanien
Professeur : M. Jean Gabus (1 séance le 30 octobre)

Inscriptions et renseignements : M. Charles Chautems, La Cité du Livre, La Chaux-de-Fonds et Le Locle, tél. 5 10 90. M. Carlo Spitznagel, Léopold Robert 76, La Chaux-de-Fonds. Librairie La Cité du Livre ou UPN, case postale 77, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Remarques

La SPN est membre collectif de l'UPN. Ses membres bénéficient donc d'une réduction de 10% sur les finances d'inscriptions, réduction qui peut être cumulée avec celle de 20% octroyée aux membres individuels de l'UPN.

Pour le Val-de-Ruz, tous renseignements et inscriptions peuvent être obtenus à la Librairie-papeterie Grandjean, 2053 Cernier.

GB

jura bernois

Toute communication doit être envoyée au correspondant jurassien, M. Francis Erard, instituteur, 2158 Nods. Téléphone (038) 7 83 76/7 98 33.

Stage d'éducation civique européenne
les 27 et 28 novembre 1970

La Commission jurassienne d'Education civique européenne organise vendredi après-midi 27 novembre et samedi matin 28 novembre 1970 un cours de deux demi-journées à l'intention des maîtres primaires, secondaires, gymnasiens et professionnels de toutes les disciplines. Ce cours sera consacré à l'étude de l'insertion d'une réflexion européenne dans l'enseignement et se déroulera à l'Ecole professionnelle de Delémont (1^{er} étage).

Le stage est recommandé par la Direction de l'Instruction publique et les Commissions d'écoles sont priées de libérer le personnel enseignant en cette fin de semaine. Le vendredi après-midi, MM. DENIS, RERAT, SCHINDELHOLZ et

TSCHOUMY présenteront différents thèmes historique, géographique, politique débouchant sur une éducation civique européenne à l'école. Puis les participants travailleront en groupes selon quatre faisceaux de disciplines correspondant à leurs intérêts :

Faisceaux :	Animateurs :
Instruction civique	M. Bernard BEDAT, Porrentruy
Histoire	M. Marcel RERAT, Bienne
Géographie-Sciences	M. André DENIS, Porrentruy
Littérature	M. J.-P. PELLATON, Delémont

Ces quatre chefs de file et quelques collègues primaires et secondaires ont préparé le stage dans chacune des directions citées et fonctionneront comme animateurs.

Le stage, sur le vœu des participants, sera avant tout

concret et d'application pratique pédagogique. Il se clôturera samedi matin, de 9 h. à 11 h. 45, par une séance de synthèse et d'échanges des solutions trouvées en travaux de groupes restreints.

Voici le programme retenu :

Vendredi 27 novembre 1970

- 14.00 - 15.00 h. : Exposés introductifs
MM. Tschoumy, Rérat, Denis, Schindelholz :
« Pourquoi une éducation civique européenne ? » ;
« Histoire et situation actuelle de l'intégration européenne ».
- 15.15 - 17.00 h. : Travaux de groupes sous la conduite des animateurs.
Elaboration des communications de samedi.
- 19.00 h. : Souper facultatif.

Samedi 28 novembre 1970

- 8.00 - 9.00 h. : A disposition facultative des animateurs pour mise au point des rapports et présentations.
- 9.00 - 11.30 h. : Réunion de coordination avec rapports et présentations des groupes :
a) Possibilités d'action pédagogique et champs d'application de la réflexion méthodologique ;
b) Exemple d'une leçon (à titre d'information) préparée par chaque groupe.
- 11.30 - 11.45 h. : Conclusions, synthèse, fin du stage.

Après le succès remporté par la plaquette « La Suisse et l'Europe » et celui rencontré lors de la séance d'étudiants de Moutier en 1969, la Commission jurassienne d'éducation civique européenne espère vivement que son stage puisse rencontrer la faveur des maîtres de tous les niveaux, afin que leur enseignement puisse plus facilement déboucher sur les problèmes de l'Europe à faire.

Les déplacements seront remboursés. **Les inscriptions sont à faire parvenir avant le 31 octobre 1970** à l'adresse suivante :

Commission jurassienne
d'Education civique européenne (session de travail)
Direction de l'Ecole normale
2800 Delémont

Le secrétaire : *P. Girardin.*
Le président : *J.-A. Tschoumy.*

Organisation d'un 2e cours pour la formation de maîtres primaires à l'enseignement de l'allemand par les méthodes audio-visuelles

La Commission cantonale chargée de l'organisation de classes expérimentales a demandé à la Direction de l'Instruction publique l'autorisation d'organiser dans le Jura un deuxième cours pour l'enseignement de l'allemand, par les méthodes audio-visuelles. Une quarantaine d'enseignants du 14^e arrondissement ont été invités à tenter cette nouvelle expérience qui est dirigée par M. Charles Hirschi, inspecteur scolaire.

Le programme de ce second cours de formation se présente comme suit :

Participants

- Enseignants primaires qui auront une classe de 4^e année durant l'année scolaire 1971/72 dans les écoles qui participent aux expériences 1970/71.
- Nouveaux maîtres nommés dans les classes expérimentales ou dans celles qui leur feront suite.
- Maîtres de 5^e et 6^e qui reprendront les élèves des classes expérimentales de 4^e.
- Quelques volontaires qui voudront bien fonctionner comme suppléants dans les classes expérimentales en cas d'absences ou de démissions.

Moniteurs

Mme Ursula Zürcher-Brahn, assistante de M. Flückiger, professeur à l'Université de Berne. Phonétique, 20 h.

M. Serge Moeschler, maître d'allemand à l'Ecole secondaire des jeunes filles, Porrentruy. Introduction + méthodologie, 18 h.

M. Andreas Flückiger, maître de langues à l'Ecole secondaire de langue allemande Sahligut, Biel. Introduction + méthodologie, 18 h.

M. Bernard Roten, maître à l'Ecole secondaire de Moutier. Utilisation des appareils, 14 h.

1 moniteur à désigner parmi les maîtres de classes expérimentales actuelles. 15 h.

Lieux du cours

Bielle : Ecole du Tilleul, classes d'application ;

Moutier : Laboratoire de l'Ecole secondaire.

Programme

1. **Introduction :** Bielle, samedi 24 octobre, 9.00 - 17.00 h.
 2. **Phonétique :** Moutier, samedi 31 octobre, 11.00 - 17.00 h.
samedi 7 novembre, 11.00 - 17.00 h.
+ 3 samedis, mêmes heures, à préciser.
 3. **Technique :** utilisation appareils + bandes enregistrées 1/2 jour à Moutier à définir.
 4. **Méthodologie :** Bielle, mercredi 13 janvier 1971, 14.00 - 17.00 h. ; mercredi 20 janvier 1971, 14.00 - 17.00 h.
+ 3 mercredis, mêmes heures, à préciser.
- (Les cours de méthodologie seront donnés en 3 groupes.)

Pour vos imprimés  une adresse

Corbaz s.a.
Montreux

Assemblée synodale d'automne de la section de Delémont

C'est à Courgenay, dans la nouvelle halle de gymnastique, qu'enseignants et enseignantes du district de Delémont ont tenu, mardi 22 septembre, leur assemblée synodale d'automne sous la présidence de M. Jean Sommer, instituteur à Vermes. Avant de saluer ses collègues, ce dernier eut des paroles de bienvenue et de remerciements à l'égard des représentants des autorités communales de Courgenay, MM. Paul Monnin, maire, et Henri Favre, conseiller.

Le procès-verbal ayant été accepté tacitement, M. Sommer, dans un ultime rapport présidentiel — puisque, quittant l'enseignement, il abandonne également la tête de la section SEB — exposa les activités de son comité depuis le dernier synode. Il rappela d'abord que le comité s'était constitué de la manière suivante : président : Jean Sommer, Vermes ; vice-président : Charles Duplain, Undervelier ; secrétaire : Marthe Ackermann, Montsevelier ; caissier : Denis Sauvain, Delémont ; assesseur : Jean-Pierre Mertenat, Vicques. Cette nouvelle « équipe » a tenu trois réunions et a participé à treize séances de la SEB, de la SPJ et de SPR. Ayant rapporté sur les travaux effectués dans ces différents groupements, M. Sommer parla encore d'une entrevue avec les maires, dans laquelle fut abordée la question des allocations communales d'ancienneté, ainsi que l'enquête faite dans les localités du district concernant le versement d'allocations d'ancienneté et le traitement horaire pour les leçons supplémentaires.

Nombreux problèmes

De nombreux autres problèmes furent encore abordés. L'Association des jardinières d'enfants du Jura a présenté au comité cantonal une demande d'affiliation collective qui a été acceptée ; cependant une assemblée des délégués doit encore ratifier cette admission. Le secrétariat central aimerait avoir dans chaque école un « agent de liaison » auquel pourraient être adressées les informations et la documentation. A ce propos, un collègue fait remarquer qu'il faudrait d'abord résoudre le problème de l'*« Ecole Bernoise »*, car il est bien évident que ce journal de langue allemande, dans lequel se perdent quelques lignes de français, ne peut être un véhicule efficace des communications du secrétariat central.

Le congrès SPR de La Chaux-de-Fonds, consacré à la « formation continue », a été parfaitement réussi. Malheureusement, les enseignants jurassiens n'y furent pas très nombreux. Après avoir encore évoqué différents aspects de l'actualité scolaire cantonale et romande, M. Sommer adressa de vives félicitations à M. Edmond Bourquard, de Delémont, qui siège au comité central de la SEB en remplacement de M^{me} Flückiger, du Bémont, et à M. Jean-Louis Petignat, de Delémont, qui vient d'être nommé maître de musique à l'Ecole normale de Porrentruy.

MM. Alexandre Hof, de Vicques, et Laurent Bourquard, de Courroux, rapportèrent ensuite sur les deux assemblées de la SEB à Berne auxquelles ils assistèrent en tant que délégués de la section de Delémont, puis M. Pierre Jelmi, de Bassecourt, parla des travaux du groupe de l'*« Ecole et la Vie »*. Les maîtres du degré supérieur se réunissent régulièrement et travaillent pour le moment à la correction et à la mise sur fiches d'un manuel de vocabulaire. Quant aux enseignants des degrés inférieur et moyen, ils ont à se regrouper et à se remettre au travail. Ils le feront prochainement.

L'assemblée accepte ensuite le programme d'activité de l'hiver. Il comporte l'étude d'un thème proposé par la Fédération romande des consommatrices : « L'école et l'information pédagogique » ou « L'enfant consommateur ». Le comité collaborera à l'organisation de cours et poursuivra l'information des collègues concernant les nouvelles structures de l'enseignement.

Nominations

Au chapitre des mutations, les enseignants du district de Delémont évoquent d'abord la mémoire de deux collègues décédés : MM. Charles Joset, instituteur à Courfaivre et Léon Membrez, directeur du foyer de Loveresse en retraite à Courtételle. Ils acceptent ensuite 4 démissions et 3 mutations, puis reçoivent dans la section 20 nouveaux collègues. Le nouvel effectif de la section s'établit alors comme suit : 235 membres, dont 29 retraités.

M. Jean Sommer ayant été nommé adjoint de langue française au service de l'enseignement auprès de la Direction de l'Instruction publique, il quitte la section de la SEB et, par conséquent, la présidence. M. Charles Duplain, vice-président, félicite vivement le nouvel élu et le remercie chaleureusement pour le travail qu'il a effectué durant sa période de présidence. A l'unanimité, c'est M. Antoine Comte, de Bassecourt, qui est appelé à combler le vide créé par le départ de M. Sommer. Le comité se reconstituera lui-même prochainement. Autre nomination : celle de M. Francis Theurillat, de Delémont, en tant que suppléant aux délégués à la SEB.

Visite

C'est par ces nominations que prennent fin les délibérations des membres du synode de Delémont, réunis au nombre de 90. Cependant avant de goûter à l'apéritif offert généreusement par la municipalité de Courgenay, maîtres et maîtresses ont encore l'occasion de visiter, sous la conduite de M. Henri Favre, conseiller, le magnifique nouveau bâtiment qui abrite en particulier la halle de gymnastique, de même que les deux pavillons scolaires voisins. C'est ensuite par un repas en commun dans une des bonnes auberges de la localité et une visite des usines Peugeot de Sochaux que s'achèvera cette belle journée de travail et de détente.

Synode d'été des enseignants d'Ajoie et du Clos du Doubs

Ceux qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont pas assisté au synode d'été 70 à St-Ursanne perdent là une belle occasion de s'instruire, de s' informer mais aussi de se divertir.

Une centaine d'enseignants, au matin du 30 septembre, se dirigeaient vers l'Hôtel de l'Ours où se déroule la partie administrative de la journée. Cette forte participation est réjouissante. Malheureusement, certaines personnalités sont absentes, le comité n'ayant pas été informé que le 30 septembre avait lieu une cérémonie à l'Ecole normale de Porrentruy.

M. Bellenot, président, souhaite tout d'abord la bienvenue à tous les collègues et spécialement aux retraités qui régulièrement assistent aux synodes. Il salue particulièrement M. Henri Liechti, inspecteur des écoles secondaires et M. Gaston Stouder, maire, qui est venu accueillir le corps enseignant dans la petite cité médiévale.

Les jubilaires sont à leur tour félicités pour leur dévouement au service de l'enseignement. Il faut relever les noms

de MM. Aimé Chapuis, Fregiécourt, 45 ans, Victor Valley, St-Ursanne, 40 ans, Paul Flückiger, Porrentruy, 40 ans, Mlle Marcelle Rottet, Courgenay, 35 ans, M. Maurice Petignat, Cornol, 35 ans, Mme Marie Chèvre, Fahy, 30 ans, M. René Joray, Courtedoux, 20 ans, Mlle Madeleine Buchwalder, Montenol, 25 ans.

Assemblée administrative :

Avant de passer à l'ordre du jour, il convient de présenter le nouveau comité constitué de la façon suivante :

Présidence : M. André Bellenot, maître à l'Ecole cantonale, Porrentruy. Vice-présidence : M. Louis Mini, instituteur, Miécourt. Secrétaire à la correspondance : Mlle Francine Métille, Porrentruy. Secrétaire aux verbaux : Mlle Anne-Marie Choulat, Cornol. Caissier : M. Jacques Valley, maître secondaire, Porrentruy. Assesseur : M. Claude Juillerat, instituteur, Porrentruy.

Le procès-verbal n'ayant soulevé aucune objection, il appartenait à l'assemblée de ce jour de nommer un nouveau membre du comité pour succéder à M. Pierre Domédi, démissionnaire. Mlle Françoise Amann de Saint-Ursanne est nommée par applaudissements.

L'assistance se lève ensuite pour rendre hommage à la mémoire de M. Ernest Corbat, décédé au printemps dernier.

Admissions, démissions, mutations. Certaines démissions nous sont parvenues, ce sont celles de Mme Agnès Chapuis, institutrice à Fregiécourt, M. André Schwarz, instituteur à Courtemautry, M. Paul Flückiger, instituteur à Porrentruy, qui ont bien mérité une heureuse retraite.

M. Pierre Domédi s'est embarqué pour une île lointaine. Mmes Bedogni-Laville, Porrentruy et Alberte Veya-Lachat quittent l'enseignement.

Heureusement, nous avons reçu aussi des demandes d'admission. Mles Jacqueline Gerber, Boncourt, Madeleine Tschann, Boncourt, Christiane Plomb, Bressaucourt, Madeleine Aubry, Porrentruy, Françoise Boichat, Porrentruy, Françoise Pellaton, Porrentruy, Christiane Piquerez, Porrentruy, Irène Terrier, Mormont, Josette Juillerat, Ocourt, Christine Mamie, Seleute, Astrid Plumez, maîtresse ménagère, Grandfontaine, Mme Cramatte-Vuillaume, maîtresse d'ouvrages, Courtedoux, Mme Catherine Bellenot, jardinière d'enfants, Porrentruy, MM. Jean-Pierre Hamel, Cornol, Jean-Pierre Eyer, Courtemautry, Jean-Claude Rossellini, Réclère, Joseph Chalverat, St-Ursanne, Alphonse Bron, maître à l'Ecole professionnelle.

Trois mutations sont à signaler : Mlle Michèle Rebetez, Porrentruy, MM. Jean-François Lachat, Porrentruy, Georges Varrin, Porrentruy arrivent dans notre section et nous sommes heureux de les accueillir.

Rapport du président :

M. Bellenot informe l'assemblée des différents problèmes qui ont préoccupé le nouveau comité depuis son entrée en fonction. Le décret gouvernemental concernant la formation continue a suscité bien des discussions. Une lettre a été adressée aux députés pour les prier de défendre tous les points qui peuvent être favorables à l'épanouissement des enseignants. Par la suite, le comité a appris que la date du 1^{er} octobre avait été choisie pour la rentrée d'automne. Comme cette date ne satisfait personne, il tentera d'avoir une influence sur ceux qui peuvent combattre cette décision.

Au cours de l'été, mise à part la préparation minutieuse du synode, une enquête sur les gratifications d'ancienneté accordées par certaines communes, a été lancée. Au cas où des collègues auraient besoin d'aide pour résoudre leurs

difficultés, le comité est disposé à leur accorder un soutien efficace.

Il est prêt également à étudier les problèmes qui lui seront soumis. Aussitôt, M. Cramatte demande la parole. Il propose l'abaissement de l'âge de la retraite. M. H. Liechti avertit l'assemblée que cette mesure entraînerait automatiquement une augmentation de prestations. M. H. Plomb fait la proposition de voter une résolution dont voici la teneur :

Le synode de Porrentruy demande que l'âge de la retraite soit abaissé et charge le comité de transmettre le problème aux autres sections, à la SEB et aux autorités.

Cette résolution est acceptée à l'unanimité.

Rapports d'activités de différents groupes de travail

Groupe biblique

Il appartenait à Mlle Geneviève Hulmann, institutrice à Courtemautry de parler du travail effectué au cours biblique de Porrentruy. Chaque mois un groupe se réunit à l'Hôtel du Simplon, pour étudier l'enseignement de la Bible à l'école. Chaque participant cherche à approfondir ses connaissances, il énonce ses difficultés et essaie de découvrir la meilleure manière d'enseigner la religion.

L'école et la vie

M. Alain Crevoisier, lui, fait entrevoir à ses collègues l'activité débordante des instituteurs modernes qui cherchent à s'adapter aux nécessités de notre temps tout en ayant soin de respecter l'enfant et son développement harmonieux. Ils travaillent en équipes, luttent contre la routine, préparent des centaines de fiches autocorrectrices ou autres et pratiquent déjà cette formation continue dont on parle tant. L'enthousiasme semble leur être imparié et force l'admiration.

Association Cuisenaire

M. Gaston Guélat, nous fait à son tour un rapport des plus détaillés sur le nouveau programme de mathématiques qui entrera en vigueur à l'école primaire en 1973 déjà.

Congrès 1972

Le président demande des suggestions de thème pour le congrès 1972. M. Gaston Guélat propose d'emblée le thème suivant : « Application de la mathématique moderne à l'école primaire ». M. Bellenot émet le vœu que d'autres sujets lui soient soumis par écrit et il invite les enseignants à y réfléchir.

Divers

Le poste de représentant du Jura à la Guilde de documentation pédagogique est à repourvoir. Comme personne n'énonce de nom, le comité se chargera de trouver un candidat.

M. Jules Perrenoud, retraité, bien documenté comme toujours dans les calculs de salaires, tente de nous mettre au clair sur l'amélioration du statut des retraités.

L'exposé de M. Hugues Plomb, de Boncourt, délégué à la SEB termine la partie administrative de cette journée.

Partie récréative

Comme la matinée s'achevait, les participants s'empressent à l'apéritif offert par la commune de Saint-Ursanne.

Après un copieux repas servi à l'Hôtel de l'Ours, les enseignants quittèrent la vallée du Doubs pour traverser les plateaux francs-montagnards et arriver dans cette région si particulière des montagnes neuchâteloises.

Sous les vieilles poutres du Grand-Cachot-de-Vent, M. Germain Adatte dans un exposé remarquable, nous présenta le peintre Lermite et ses toiles. Le temps gris et froid, les brumes entrevues des petites fenêtres de la ferme, nous aidèrent à mieux saisir la nostalgie qui se dégageait des paysages recréés par le grand artiste neuchâtelois.

Après cette visite enrichissante, tous étaient contents de se retrouver devant le feu qui crépitait dans la cheminée.

Cette journée mémorable se termina au restaurant du Lion d'Or à Cornol autour d'une délicieuse friture de carpe. Les chansons fusèrent longtemps dans la soirée, entrecoupées d'histoires patoises. Le synode 70 retrouvait une ambiance d'antan fort sympathique.

A. C.

Intense activité des maîtres aux écoles moyennes du Jura

Depuis deux ans et demi un vent nouveau souffle au sein de la société groupant les quelque deux cents professeurs jurassiens et bernois (« maîtres secondaires », professeurs d'école de commerce, d'école normale, de gymnase). En effet, en plus de l'activité statutaire, propre à toutes les associations professionnelles, on note des rencontres libres en dehors des assemblées annuelles qui, grâce à une conception nouvelle, connaissent un regain de faveur.

Ce sont d'abord les maîtres d'anglais qui ont été invités à se rencontrer. Ils ont répondu avec empressement à l'appel d'une équipe d'animateurs. Au cours de trois réunions, ils ont eu l'occasion de discuter de leurs heures et malheurs, après qu'ils eurent entendu des exposés de M. Blaise Junod, de l'Ecole cantonale de Porrentruy, et de Mme J. Guerne, de l'Ecole secondaire de Moutier. Le premier parla principalement des travaux de la commission intercantonale d'anglais, chargée de la préparation d'un matériel d'enseignement commun. Mme Guerne présenta le laboratoire de langues, en donnant l'occasion aux participants de se livrer à des exercices pratiques. Il fut aussi question des méthodes d'enseignement, des manuels, des listes de vocabulaire fondamental, de coordination entre les degrés scolaires, etc. Le quatrième rendez-vous, dont la date sera prochainement fixée, aura comme objet le problème de la phonétique corrective. Mme M. Thibaud, professeur à l'Ecole normale d'Yverdon, qui a accepté l'invitation des professeurs d'anglais, parlera également des méthodes audio-visuelles adaptées aux différents âges.

Les maîtres d'histoire ont des contacts depuis plusieurs années, motivés surtout par les sérieuses difficultés rencontrées dans l'application du plan d'études de 1961. Un groupe de travail est en train d'élaborer un précis d'histoire. Ses membres visent le choix de l'essentiel à enseigner. Conjointement, il s'agit de choisir des séries de diapositives et des recueils de textes. Sitôt que MM. Sauter, Rérat, Minder (tous de Bienne), Montavon (Porrentruy), Amstutz (Corégmont), et leurs collaborateurs, auront des conclusions à présenter, ils réuniront leurs collègues enseignant l'histoire et l'instruction civique.

Les professeurs de sciences naturelles se sont réunis trois fois. Ils ont constaté l'extrême diversité des manuels utilisés dans les écoles jurassiennes et bernoises et, souvent, leur inadaptation au plan d'études, la dispersion des efforts dans la préparation des cours et des résumés, les divergences dans la conception de l'enseignement des travaux pratiques, et le manque de formation de beaucoup d'enseignants dans ce domaine nouveau. Les participants sont convenus de préparer des fiches de travail. Une des rencontres a eu lieu

dans le terrain, sur le site connu de Petinesca. La prochaine a été fixée à Bellelay, le mercredi 21 octobre. Thème : la tourbière. Les animateurs principaux du groupe sont M. Marcel Farron de Tavannes, ancien président de la Société pédagogique jurassienne, et M. Rémy Rubin, de Moutier. Notons, en passant, que le premier nommé touche à l'âge de la retraite. Honneur à lui ! et que les jeunes s'inspirent de son exemple !

Les latinistes souhaitaient aussi depuis longtemps avoir leur réunion particulière. A l'instigation du comité de la Société des maîtres aux écoles moyennes, ils ont tenu leur colloque le 20 mai 1970, à Delémont. Ils étaient une vingtaine, provenant des gymnases et des écoles secondaires, et c'est M. Jean Vallat, de Malleray qui introduisit l'étude des problèmes que connaît l'enseignement de la langue latine. La présence des maîtres de gymnase permit de discuter très précisément des buts à atteindre à la fin des trois premières années d'enseignement.

En conclusion de cette première séance, un petit comité fut désigné, comprenant deux professeurs de gymnase et trois de l'école secondaire. Cette équipe rechercha le manuel le mieux adapté aux exigences communes. Elle le veut vivant, simple, strict, et menant rapidement à l'étude de textes. C'est à la fin d'octobre ou au début de novembre qu'aura lieu la deuxième réunion. Au cours de celle-ci, les responsables feront part à leurs collègues du résultat de leurs travaux.

Deux autres catégories de professeurs s'organiseront ces prochaines semaines, dans le même esprit de collaboration amicale. Les professeurs de langue italienne sont attendus à Malleray-Bévillard le jeudi 22 octobre, tandis que les maîtres de géographie auront leur séance le mercredi 28 octobre à Saignelégier. M. Fritz Widmer, professeur à l'Ecole normale de Delémont, a bien voulu accepter de diriger l'entretien des maîtres d'italien. Pour la géographie, M. Paul Simon, de Saignelégier, s'est chargé de recevoir ses collègues et de leur présenter un plan de travail. Comme on le sait, les maîtres de mathématiques ont quasi tous repris des cours officiels à l'occasion de l'introduction des mathématiques nouvelles. Se rencontrant souvent, ils n'éprouvent pas, pour l'instant, comme leurs collègues, parfois, le même sentiment d'isolement.

Bien qu'ils aient assisté cette année à trois réunions, organisées par M. Henri Liechti, inspecteur des écoles secondaires, réunions au cours desquelles des « Notes de terminologie grammaticale », élaborées par une commission intercantonale romande, ont été présentées et commentées par des spécialistes, les professeurs de français estiment qu'ils ont besoin de contacts plus fréquents. La commission dite du perfectionnement continu, nommée à l'intérieur de la Société des maîtres aux écoles moyennes, et présidée par M. Jean-Pierre Moeckli, directeur du Collège de Delémont, y pourvoira certainement.

La plupart des maîtres d'allemand ont suivi, il y a trois ans, un cours à l'Institut audio-visuel de l'Université de Berne. Ce cours officiel, qui eut l'effet d'un recyclage, avait été mis sur pied par l'inspecteur. Depuis lors, les professeurs d'allemand ne se sont plus rencontrés, si ce n'est dans des assemblées plénières. Mais les conférences de Mme Joye et de M. Fluckiger, entendues aux assemblées générales, les ont incités à étudier en commun les problèmes posés par leur enseignement. Cette activité pourrait commencer cet hiver.

A la lecture de ce bilan, qui ne se veut pas exhaustif, on remarque que les professeurs jurassiens et bernois ne comptent pas que sur les instances officielles pour apprendre à mieux se connaître, et à se perfectionner. Ils sont

fermement décidés, aidés par le comité de leur société générale, à multiplier les contacts à l'intérieur du Jura, puis en Romandie et en Suisse alémanique, dans l'intention de coordonner leurs efforts, pour le plus grand bien de la jeunesse qui leur est confiée.

L'espoir dernier des dirigeants de la Société des maîtres aux écoles moyennes est que les professeurs de chaque discipline s'organisent en groupes autonomes (comme dans les autres régions), qui aient une activité suivie. Jusqu'à ce que ce résultat soit atteint, les membres du comité joueront le rôle d'organisateur.

A. R.

Ecole normale de Delémont

Le journal « Ouest-France » du 10 octobre signale qu'un groupe d'élèves de classe supérieure de l'Ecole normale de Delémont, invité par l'Ecole normale de Nantes en échange interscolaire, a été reçu en réception au Château des Ducs par M. Christian Roy, conseiller subdélégué.

C'est depuis un an que l'Ecole normale de Delémont et celle de Nantes pratiquent ces échanges de normaliennes. Les Nantaises étaient venues à Delémont en février 1970. Ce voyage en retour a été très profitable aux unes et aux autres sur le plan pédagogique, mais aussi sur le plan culturel et touristique.

fribourg

Toute communication doit être envoyée au bulletinier cantonal, M. François Raemy, instituteur, 1678 Prez-vers-Siviriez.

Conférence d'automne du 7e arrondissement (Glâne-Veveyse)

Le samedi 10 octobre 1970, le corps enseignant du 7^e arrondissement (Glâne-Gruyères) se retrouvait dès 8 h. 30, en la salle paroissiale de Châtel-Saint-Denis pour sa traditionnelle assemblée d'automne. Cette séance, honorée de la présence de MM. Brodard et Currat, préfets respectivement de la Glâne et de la Veveyse, était la première prise de contact avec le nouvel inspecteur M. Irénée Décrind.

Ce dernier ouvrit la séance en souhaitant une cordiale bienvenue à tous ses maîtres, demandant que, dans la nouvelle fonction qui lui incombaît, il puisse compter sur l'amitié de chacun. Il rendit un vibrant hommage à son prédécesseur, M. Armand Maillard, dont nous garderons un excellent souvenir et sur les traces de qui il tient à poursuivre l'action entreprise, à savoir le contact et l'amitié entre enseignants.

Il poursuivit en souhaitant la bienvenue aux 20 nouveaux venus dans l'arrondissement. Cette année scolaire a vu de nombreuses mutations en ses débuts. Que les nouveaux venus sachent que le corps enseignant du 7^e arrondissement les accueille très chaleureusement et en fait d'ores et déjà ses amis.

M. le préfet Currat prenant la parole, remercia le corps enseignant pour le travail accompli et le remercia surtout de s'être déplacé à Châtel-Saint-Denis pour tenir ses assises annuelles. Il assura M. Décrind de l'appui inconditionnel des deux préfets et des autorités dans sa nouvelle fonction.

M. Décrind, inspecteur, avait intitulé sa conférence : « Ecole, apprentissage de la vie ». Cet exposé « pour un premier coup fut un coup de maître ». En effet, en termes clairs et nets, M. Décrind nous fit comprendre mieux encore les impératifs d'un métier qui, s'il en est un, n'en reste pas moins un apostolat dont, chaque jour, nous devons prendre conscience. Le corps enseignant tout entier se déclara enchanté par ces propos tenus par notre nouvel inspecteur. Nous souhaitons que ces derniers soient multicopier et pourquoi pas publiés. Nos inspecteurs respectifs ont partout tenu des conférences que tous les maîtres voudraient connaître. Pourquoi ne pas les diffuser dans toutes les classes du canton ?

Après de brefs rappels administratifs et un tour d'horizon du programme 1970-1971, le père Marmy, avec beaucoup d'humour, nous entretint sur l'enfance missionnaire, le tiers

monde et sur l'action que nous devions mener pour expliquer le sens de cette aide au tiers monde, aide qui, rappelons-le, est indépendante de la religion à laquelle nous appartenons.

Puis, tandis que les maîtres de première et deuxième années revisaient en commun les notions premières de la mathématique moderne, et que ceux de troisième et quatrième découvraient le nouveau livre de géographie, les maîtres de cinquième et sixième prenaient contact avec M. Ducarroz, inspecteur des classes d'orientation. Ce dernier, travailleur infatigable, présentait les nouvelles fiches de métiers.

Dès 13 h. 30, les maîtres se retrouvaient pour un exposé de M. Frédy Oberson sur le nouveau programme de mathématique moderne. Ces cours ont lieu chez nous le jeudi. M. Oberson, avec très peu de craie, il est vrai, nous expliqua (nous n'oserons pas dire par A + B) les raisons d'un changement que certains contestent. Nous pensons que les plus sceptiques seront repartis plus convaincus, et pourquoi pas, preuves à l'appui, avec la ferme intention d'étudier l'électricité, vu la facilité avec laquelle nos descendants vont comprendre ces problèmes de réseaux qui nous firent suer, nous, les VIEUX.

La fin de l'après-midi, consacrée à l'étude des nouveaux manuels de catéchisme, fut dirigée par M. l'abbé Plancherel. Les classes inférieures reçurent excellents conseils, tandis que les classes supérieures retenues pour les besoins de la cause, ne firent que constater les insuffisances du catéchisme et souvent... des catéchistes.

Journée bien remplie s'il en est une, ce samedi 10 octobre laissa un excellent souvenir à tout un chacun et le corps enseignant félicite M. Décrind de l'avoir menée de main de maître.

F. Ry.

CEMEA Groupement fribourgeois

Avec la reprise des classes, le groupement fribourgeois CMEA a arrêté son programme d'activité 1970-1971, de la manière suivante :

a) **Préparation de la fête de Noël** : week-end destiné aux membres du corps enseignant.

Date : dimanche 15 novembre de 14 heures à 22 heures.

Lieu : salle Sainte-Thérèse à Fribourg.

Ateliers: étoiles de paille — crèches — feutrine — lanternes de Noël — papier cuivre.

Finance d'inscription : 8 francs (à verser le jour même).

Inscription : jusqu'au 7 novembre auprès de Mlle Madeleine Gillard, institutrice, Tour Henri 59, 1700 Fribourg.

b) *Pâques 71*. Le regroupement de Pâques aura lieu du 13 au 17 avril 1971.

Lieu : reste encore à fixer.

Pour ce regroupement, des informations complémentaires paraîtront dans l'*« Educateur »* et dans la presse cantonale.

c) **Week-end pour moniteurs** de colonies de vacances, responsables de mouvements de jeunesse et tous ceux qui s'y intéressent.

Dates : 17 janvier, 7 février, 28 février, 21 mars, 15 mai 1971.

Lieu : la Farandole à Fribourg.

Renseignements : auprès de M. Romuald Sapin, maître OP, 1616 Attalens, et M. Georges Maillard, instituteur, 1616 Attalens.

Communiqué

Concerne : abonnements et cotisations à la SPF et SPR.

Le bulletinier fribourgeois demande que toutes les communications concernant les abonnements à l'*« Educateur »*, les cotisations SPF et SPR ne lui soient pas envoyées à lui, mais au caissier cantonal : M. Bernard Perritaz, instituteur, Hauteville.

Il remercie chacune et chacun d'avoir pris note de la chose.

Gruyère, école en marche

A l'heure où paraîtront ces lignes, l'exposition « Gruyère, école en marche » aura fermé ses portes. N'ayant pas été averti suffisamment tôt, le bulletinier n'a pu en faire mention dans l'*« Educateur »* du 16 octobre. Il a néanmoins rencontré M. Corboz, inspecteur des écoles primaires de la Gruyère et réalisateur principal de cette exposition. Ce dernier s'est dit pleinement satisfait du résultat obtenu. Il

a accordé une interview qui sera publiée in extenso dans l'*« Educateur »* du 13 novembre. Dimanche soir 18 octobre, à Broc, le corps enseignant gruyérien donnait un concert et un spectacle applaudis par quelque 1500 spectateurs.

Près de 1500 parents et enfants, venus de toutes les communes du district de la Gruyère, entourant M. Louis Lanthmann, président du Grand Conseil et de nombreux représentants des autorités, ont assisté dimanche soir, à Broc, au spectacle et concert gratuits organisés par l'inspecteur et le corps enseignant de la Gruyère, dans le cadre de la semaine « Gruyère, école en marche ».

« L'école de notre district se veut transparente et décide de se présenter à tous par ses maîtres et ses élèves », déclara en fin de soirée M. Jean-Pierre Corboz, inspecteur des écoles du district de la Gruyère. Tel était le but de cette soirée de dimanche, qui débuta par les productions de « La Maîtrise », de Broc, dirigée par M. Jean-Marie Gachet, instituteur à Bulle. Cet ensemble de 45 exécutants, de formation récente, fit une belle impression. Le corps des cadets de Broc — au nombre de 22 — nouvellement créé également, exécuta plusieurs pièces sous la direction de M. Roger Sauter.

Les productions des enfants occupèrent un long moment la scène. Ce furent successivement les petits élèves de sœur Rolande, de Gruyères, un chant de marins et un poème mimé par les garçons de M. Rusca, de Bulle, une gerbe de poèmes de la classe de M. François Charrière, de Bulle, et, pour clore cette partie enfantine, les artistes en herbe de Mlle Jocelyne Oberholzer, de Vaulruz, qui méritèrent amplement des applaudissements enthousiastes de la salle.

Enfin, pour la première fois depuis sa fondation l'automne dernier, le Chœur mixte du corps enseignant de la Gruyère, fort de 120 exécutants, se produisait sous la direction de M. Michel Corboz, l'un des maîtres de l'art choral en Europe. Ce furent quatre exécutions d'une qualité irréprochable.

Pour le tableau final, des enfants, pour la plupart en costume d'armailli, portant le drapeau de leur commune, montèrent sur scène pour encadrer le corps enseignant de la Gruyère. Les cadets de Broc et les autres exécutants de la soirée se rassemblèrent également devant la scène et, sous la direction de M. Paul Bersier, sous-directeur du Chœur mixte, toute l'assistance entonna avec ferveur les quatre strophes du « Vieux Chalet », de Bovet.

valais

M. Louis Heumann quitte la présidence de la SPVal

Quel homme exemplaire !

Voilà l'exclamation qui emplit spontanément mon esprit quand je pense à M. Heumann. Il mériterait les louanges sortant d'une plume plus exercée que la mienne pour traduire tous les bienfaits qu'il n'a cessé de répandre autour de lui et son activité débordante au service de la collectivité ; cependant, modérant ma gêne et me laissant pousser par l'admiration qu'il m'inspire, je me fais un plaisir de rendre ici hommage au père de la Société pédagogique valaisanne.

En juin 1968, l'assemblée des délégués, reconnaissant en lui l'homme qui pouvait en un laps de temps fort court, organiser la SPVal naissante et la faire fonctionner d'une façon efficace, l'élu brillamment à la tête du comité can-

tonal. Dès cet instant, il se consacra avec la fougue d'un tribun, la fermeté d'un chef, la diplomatie d'un médiateur, à l'accomplissement de sa lourde mission. Son enthousiasme se communiqua à tout son comité qui forma autour de lui une équipe soudée et unanime. Il put ainsi aborder et résoudre bon nombre de problèmes, tant d'ordre pédagogique que d'ordre d'intérêt matériel, restés jusque-là sans solution.

Face à l'Ecole romande, se constituant et s'organisant à l'échelon des Départements cantonaux, il ne voyait qu'une solution : constituer un interlocuteur valable en groupant au sein de la SPR toutes les associations romandes des enseignants du degré primaire. Ce but a été atteint, grâce aussi à l'esprit de solidarité des membres de la SPVal, mais surtout grâce à la ténacité d'un président qui a su convaincre tous les sceptiques et à qui n'a pas échappé l'importance

de notre présence au sein de la SPR au moment des décisions.

Il ne m'appartient pas de louer l'excellent pédagogue qu'il est ; il suffit pour s'en convaincre de visiter sa classe : la joie se lit sur le visage de chaque élève, et chacun se plaît à répéter, avec quel respect « mon maître a dit... ».

Aujourd'hui, au seuil de sa retraite, M. Heumann se retire, laissant à son successeur une société parfaitement organisée, écoutée et respectée.

Les délégués, lors de l'assemblée de juin dernier l'ont acclamé président d'honneur de la SPVal, qu'il en soit félicité.

« Servir », telle a été la devise de ce cher président que chaque membre de la société remercie.

J. C.

Semaine pédagogique 1971

Le Département de l'instruction publique nous demande des propositions en ce qui concerne l'organisation de la prochaine semaine pédagogique. Afin d'intéresser tous les enseignants à cette question, nous publions le questionnaire suivant que vous voudrez bien utiliser et renvoyer à M. Marco Bérard, instituteur, 1917 Ardon ou M. Jean Clivaz, instituteur, 3961 Chermignon. D'avance nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Questionnaire

1. Désirez-vous :

a. augmenter les cours de culture générale (littérature, sciences, histoire, musique, sociologie, art théâtral ?) oui/non vos suggestions à ce sujet :

b. Introduire un cours d'utilisation des moyens audio-visuels. oui/non

vos suggestions à ce sujet :

c. maintenir les cours de mathématiques modernes, puisque cette matière est déjà enseignée en cours d'année à tous les enseignants ? oui/non

vos suggestions à ce sujet :

2. Que pensez-vous de la possibilité de suivre deux cours :

l'un concernant directement l'école, l'autre traitant une matière plus générale ?

3. Auriez-vous des suggestions personnelles à formuler ?

Divers :

Communiqué

Depuis tantôt dix ans, le Camp de Vennes a reçu deux fois par an des enseignants primaires et secondaires de toute la Suisse romande, pour des week-ends d'étude sur différents sujets. Nous vous attendons nombreux les 28 et 29 novembre prochains, pour nous pencher ensemble sur un thème dont l'actualité ne fait pas de doute : « Sommes-nous parvenus à la fin du temps ? ».

Ce week-end sera le premier d'une série de trois rencontres sur ce sujet. Renseignements complémentaires et inscriptions au Camp de Vennes, 90, route de Berne, 1010 Lausanne, tél. (021) 32 15 38.

Service de voyages de la Fédération suisse des Auberges de jeunesse

Quels collègues s'intéresseraient aux voyages pour la jeunesse organisés par les A.J. et accepteraient de fonctionner comme moniteurs ?

Formation dans un « Wanderlehrkurs », octobre 1970 ou printemps 1971.

Offres à M. André Pulfer, office de placement, 1802 Corseaux.

éducateur

Rédacteurs responsables :

**Bulletin : R. HUTIN, case postale N° 3
1211 Genève 2, Cornavin**

Educateur : J.-P. ROCHAT, direction des écoles primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 36 11

**Administration, abonnements et annonces :
IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux
Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62
Chèques postaux 18-379.**

**Prix de l'abonnement annuel :
SUISSE Fr. 21.- ; ÉTRANGER Fr. 25.-**



Revue et club d'enfants de 8 à 15 ans

amis . coop



PARENTS! GRANDS-PARENTS! ÉDUCATEURS!

OFFREZ A VOS ENFANTS UN ABOUNEMENT A LA MAGNIFIQUE

revue pour les jeunes

introduite récemment en Suisse (plus de 100 000 abonnés en France, Suisse et Belgique) :

amis . coop

LE MAGAZINE DE
LA COOPÉRATION
SCOLAIRE ET DE
LA FAMILLE!

9 numéros par année, de 48 à 64 pages en couleur, grand format, conçus par des enseignants dans un esprit moderne, s'adressant aussi bien aux filles qu'aux garçons :

- une brillante illustration utile pour l'école
- des reportages d'actualité (sports, animaux, science, nature)
- des documents historiques et géographiques
- des bandes dessinées, contes, nouvelles, jeux, concours

Souscrivez un abonnement 1971 au prix réduit de 7 fr. 50 (au lieu de 12 fr.)

Inscriptions par versement postal (bulletins dans les magasins COOP) sur le CCP 10 - 20792, Séminaire coopératif romand, av. Vinet 25, 1004 Lausanne. Tél. (021) 25 04 08.

Dernier délai: 15 décembre.



BON pour un spécimen gratuit d'Amis-Coop

A coller sur une carte postale et à adresser à l'administration de votre coopérative locale ou au Séminaire coopératif de Lausanne.

NOM:

PRÉNOM:

RUE:

No postal:

LOCALITÉ:

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
3000 BERN E.

1820 Montréal
J. A.